

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAÔNE

**RÉUNIE LE SAMEDI 27 JUIN 2026 à 9H00
A LA SALLE DES FETES A POLAINCOURT**

Vérification des pouvoirs :

- Sur 56 clubs régulièrement convoqués, 49 sont présents ou représentés, représentant 442 voix délibératives sur 484 , soit 87.5% de participation.

A 9h00, le quorum étant atteint, le Président Philippe PRUDHON déclare l'Assemblée Générale ouverte.



I – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DU DISTRICT : Philippe PRUDHON.

Excuses reçues :

M. Laurent SEGUIN, Président du Conseil départemental de Haute-Saône

M. Pierrick LOZÉ sous-préfet de l'arrondissement de Lure,

M. André CAILLET, président du Comité Départemental des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, représenté par M Bernard ARMBRUSTER, également excusé.

Mme Catherine RIDARD, Directrice Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale,

Personnalités présentes :

M. Bruno GRIFFON, maire de POLAINCOURT

M. Jean-François GONDELLIER, Président délégué de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de football, représentant son Président

M. Patrick SABY, président du Comité Départemental Olympique et Sportif

7 élus du District présents sur 14.

Comme j'ai déjà pu le dire dans mon propos introductif, vifs remerciements à la municipalité, Monsieur le Maire Bruno GRIFFON, et au club d'Amance/Corre/Polaincourt, à son président Benoit HORCHOLLE, pour l'accueil ce jour de cette assemblée générale du District.

Souhaitons que les températures caniculaires du moment, éprouvantes pour les organismes, ne viennent pas rendre compliqué ce rendez-vous estival de mi-mandat 2024/2028.

Cela fait, en effet, deux années que vous, clubs de notre District, avez fait le choix, lors de l'assemblée générale à Colombe-lès-Vesoul, de l'équipe dirigeante du District pour les 4 années à venir.

Je pourrai le répéter chaque saison : le temps passe vite, mais il nous laisse néanmoins des opportunités de prévoir, de programmer, d'organiser de nombreuses activités, permettant des avancées individuelles, de groupes, de clubs, de structures, et de faire avancer la pratique de notre football sur nos territoires.

Et cette pratique se déroule, globalement, plutôt positivement !

Nous demeurons, sans difficultés, le sport le plus pratiqué dans le département, et même si la barre certes symbolique mais significative des 10 000 licencié/es avait été franchie au printemps 2025, nous terminons cette saison 25/26 avec le bon chiffre de 9 448, mais néanmoins une légère baisse de 6,21 %, laquelle doit nous interroger sur les strates de pratique – dans quelle(s) catégorie(s) sont les baisses les plus marquantes, chez les petits, les moyens, les ados, les grands, ou davantage chez les garçons ou chez les filles ... ?

Le département de Haute-Saône compte 34000 pratiquantes et pratiquants, licencié/es, et nos 9 448 adhérent/es « football » nous confèrent certes une place de presque 30 % dans le sport haut-saônois, mais dès lors des responsabilités, dans l'engagement, dans les pratiques, dans les apprentissages, dans le domaine sociétal voire social, que toutes et tous ici vous employez à faire vivre quasiment au quotidien, pour démontrer toute la vitalité d'une pratique associative généreuse et responsable.

Merci donc à vous toutes et tous, clubs, présidentes et présidents, dirigeantes et dirigeants, joueuses et joueurs, bénévoles, mais aussi municipalités pour autoriser cette pratique, l'encadrer, la rendre toujours plus populaire et universelle.

Je viens d'évoquer les responsabilités que nous confère le taux de pratique de notre discipline vis-à-vis du nombre total de licences sportives dans le département. Je veux saluer outre l'engagement de toutes et tous, les réussites sportives de nos clubs, qu'ils gravissent une marche dans les compétitions jeunes et/ou seniors, de district ou de ligue, et félicitons nos deux clubs départementaux accédant au championnat régional 3 Agglomération Olympique Vesoul et Francheville, mais aussi le club de Vesoul Fc, qui rejoint une élite très fermée des moins de 1% des clubs qui évolueront au niveau fédéral, en l'occurrence en « National 3 » devenu très récemment « National 2 ».

Le Président du Conseil départemental, rencontré dernièrement, et il me l'a aussi écrit, souhaite que « dès que l'on parle football, on parle District », mais aussi que notre instance puisse apporter comme une forme de garantie que cette accession au niveau fédéral s'inscrive dans un cadre plus général et global d'un large projet, associant le conseil départemental, le District mais aussi la soixantaine d'autres clubs affiliés.

L'axe du football au féminin, qui a connu un formidable essor, représentant en fin de saison dernière, jusqu'à 1000 pratiquantes et 1250 femmes et jeunes filles licenciées, connaît une tendance d'essoufflement. Non seulement une réelle perte de vitesse en terme de licenciées, mais aussi certainement un manque ou seuil de visibilité sur certains de nos clubs ou de nos territoires, ce qui doit engager aussi notre instance à plus et mieux réfléchir et travailler encore avec les clubs, pour préfigurer la pratique de demain ; laquelle reste fragile mais surtout subordonnée à un réel encadrement dédié et spécifique dans les clubs.

Je souhaite qu'à l'instar de la réunion positive qui a eu lieu le 27 mai dernier, d'autres suivent sur 26/27 à l'initiative de la commission de la pratique féminines.

Il y a deux ans à présent, vous a été présenté en assemblée générale, l'axe majeur et fort de la mandature 24/28, à savoir celui du comportement sur et hors des terrains, passant par un renforcement éducatif et préventif, mais aussi assorti d'un renforcement disciplinaire lorsque cela se révèle nécessaire.

Cette saison 25/26 n'a pas été plus compliquée ni plus rude que les autres.
Certainement sommes-nous sur le bon chemin...

Chacun sait que toutes les formations d'éducatrice ou d'éducateur, largement dispensées localement, chaque formation de joueuse ou de joueur, chaque formation d'arbitre, reprend les fondamentaux du fair-play, les bases de la sportivité et de la loyauté, du bien se conduire et donc bien vivre le football ensemble.

Comme cela a été annoncé, deux journées dites « fair-play » ont eu lieu cette saison 25/26, pour lesquelles le doublement des sanctions disciplinaires et financières avait été acté, et au cours desquelles nous n'avons pas vécu la même chose que la saison précédente, où une des deux journées du « fair-play » avait renvoyé le double d'ouverture de dossiers disciplinaires que lors d'une journée classique ...

Nous devons réfléchir à une suite.

Même si des ballons seront remis en fin d'assemblée générale, à de nombreux clubs, à titre de récompense, pour avoir disputé leur match sans aucune sanction lors de ces deux journées, la prise de conscience doit réellement se poursuivre, pour un football pratiqué sans mauvais gestes, sans violences, sans insultes, sur et hors de nos terrains, car les mains courantes sont loin d'être exemptes de reproches ou de dossiers disciplinaires devant être ouverts.

La création cette saison d'un corps de délégués officiels de District, couplée à 30 clubs dont les dirigeants ont été formés à la fonction majeure et essentielle de « délégué à l'arbitre », me pousse à dire que nous ne devons pas relâcher nos efforts en la matière. J'ajouterai la formation des arbitres, formation initiale ou continue, qui doit bien sûr se poursuivre, mais aussi le message renvoyé à la commission des arbitres de ne pas faire preuve de faiblesse vis-à-vis des officiels qui refuseront les axes pourtant obligatoires de la formation, ou agiront sans prendre la peine ou le temps de réfléchir à ce qu'ils font.

Et je n'ai pas changé en la matière ma vision des choses : on confie toujours les matches les plus difficiles aux arbitres débutants ou les moins expérimentés...

Un paragraphe sur l'axe sportif dans notre sportif, et notamment la pyramide de nos compétitions, seront des sujets sans doute à réaborder ! Vraisemblablement la 4^{ème} division de la saison prochaine pourrait être moins fournie que la 3^{ème} division, ce qui ne sera pas sans poser de questions ou devoir nous en poser ...
Reynald DROIT Président de la commission sportive du District, abordera ce sujet important et vous dira notre réflexion en cours d'assemblée.

Dernier point pour ce rapport d'assemblée générale ; celui du volet Ressources Humaines, où, sans aller trop loin, car rien n'est encore complètement fait, mais des postes en interne pourront faire objet, dans les prochaines semaines, de modifications.

La Ligue Fédérale Amateur (LFA) a décidé l'ouverture de postes de Conseillers en Développement Associatif dans les ligues et les districts, et, après de larges échanges sur ce sujet, notre instance a fait le choix de recruter sur ce poste, financièrement aidé par la LFA, à hauteur d'environ 85%, car sans aide extérieure, notre District ne se serait pas engagé dans cette démarche, qu'il n'aurait pas eu les moyens financiers de porter seul.

La finalité première de ce poste sera l'appui et les conseils apportés aux clubs et à leurs dirigeants ; le déploiement de la démarche du « projet club », mais aussi une visée de poursuivre le développement des actions locales et territoriales spécifiques à notre District.

Ce poste, vous l'aurez compris, sera très largement dédié à l'aide directe aux clubs, dans un axe majeur qu'est leur « projet club », que je n'hésite pas à comparer à la démarche visant à l'obtention d'un label, à savoir travailler les axes de l'associatif, du sportif, de l'éducatif et de l'encadrement et de la formation du club, volets indispensables au développement ou à la pérennité.

Cela nous aurait semblé être un mauvais signal de la part de notre instance de ne pas nous inscrire dans ce dispositif et donc de décider de ne pas recruter, et certainement que vous, clubs, auriez-pu nous en faire le reproche, puisque cet emploi et ces missions vous sont très largement dédiées.

L'annonce que je vais faire, et je le répète, rien n'est encore signé, est que Stéphanie BARBIER, actuelle Conseillère Technique Départementale en charge du développement et de l'animation des pratiques depuis 2008 au sein de notre instance, a choisi de briguer ce poste et y a candidaté.

Nous pensons, en qualité d'élu/s du District, qu'elle saura très bien et très vite répondre au cahier des charges du poste et apporter autant de plus-values que celles qu'elle a apportées en 18 ans sur le poste de CTD DAP, sur lequel elle m'a dit éprouver un peu de lassitude et avoir besoin de challenge nouveau.

Félicitations également à Louis MOUGIN, actuel assistant technique de notre District, qui a brillamment validé son billet pour l'entrée en formation DESJEPS, acronyme de diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, formation de haut niveau qu'il suivra de fin août 26 à fin mai 27, et qui, nous le lui souhaitons, pourra lui ouvrir l'accès à un poste d'encadrant ou d'entraîneur de haut niveau.

Je ne fais pas de lien spécifique, il est encore trop tôt pour pouvoir tout dévoiler, mais si le basculement de Stéphanie sur le poste de Conseillère en Développement Associatif se fait dans une temporalité proche, il est évident qu'elle sera remplacée sur son actuel emploi de CTD DAP.

Enfin, comment ne pas saluer une personne que quasiment toutes et tous ici aurez certainement souvent côtoyée et rencontrée, au District ou ailleurs, encore ici ce matin, mais peut-être pour la dernière fois, et qui aura effectué 42 saisons de très bons et très loyaux services au District de football de Haute-Saône ... Nous aurons l'occasion de rendre hommage, en toute fin d'assemblée, à Nathalie CUISANCE, mais, s'il vous plaît, et lors de ce moment, fermez les portes de la salle car elle pourrait vite partir tant elle ne veut pas de remerciements ou d'éloges... Mais son parcours force respect et reconnaissance ... Merci à toi Nathalie qui sera remplacée par une jeune personne recrutée, et qui viendra prendre l'emploi de secrétaire administrative du District dès le mardi 4 août prochain.

J'ai été long, comme souvent ! je m'en excuse mais les actualités du football départemental sont ainsi faites !

Merci à toutes et tous, chacune et chacun en vos rôle et qualité, pour ce que vous faites et réalisez au quotidien pour faire vivre cette passion du mieux possible.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale, faite d'échanges sereins et prospères pour notre instance et vos clubs.

Et belle poursuite de Coupe du Monde 2026, avec la réussite pour notre équipe nationale, qui permet aussi le rayonnement et le développement du football des villes et « Deschamps » ...

II – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2026 (publié le 06/01/2026).

Aucune observation n'étant formulée, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III) RAPPORTS ACTIVITES COMMISSIONS SAISON 2025/2026 :

Il est rappelé que les rapports d'activités (voir document annexe 1) des Présidents des commissions ont été adressés aux clubs par courriel en date du 22 juin 2026.

Comme informé et préalablement rappelé par le Directeur Administratif, ceux-ci ne seront pas repris par les Présidents des commissions concernées, mais feront l'objet d'échanges en cas de demande d'intervention.

Aucune remarque ou demande d'intervention n'ayant cependant été reçue préalablement à l'Assemblée Générale.

V) REMISE DES RECOMPENSES SAISON 2025/2026 :

Commission départementale des arbitres :



Major groupe arbitre Jeunes : Timéo Vuillet



Major groupe arbitre Seniors D3 : Hamza OBIHI



*Major groupe arbitre Seniors D2 : Ilias BENTIRI (excusé)
Représenté par président club appartenance arbitre (Vaivre Frotey Montigny)*



Major groupe arbitre Seniors D1 : Estelle VAUBOURG

Commission Actions techniques :

Concours PEF :



Niveau Bronze : clubs de COLOMBE – LARIANS – PAYS MINIER – VESOUL FC



Niveau argent : Clubs de JUSSEY – LURE JS – MAGNY VERNOIS – MONTS GY – PERROUSE – RIOZ FC



Niveau or : clubs HERICOURT HAUTE LIZAINE – FC LA ROMAINE – MELISEY/ST BARTHELEMY

Trophée des jeunes éducateurs :

Lorenzo Bianchi (club Hericourt Haute Lizaine)
Noa Largeau (club Franchevelle)
Ilane Larriere (club Franchevelle)
Théo Goncalves (club Rioz Fc)
Esteban Martinez (club Vallée Breuchin)

Commission partenariat et Fair Play – Ethique :

Récompenses clubs Challenge Fair Play saison 2025/2026



Clubs : Fc 4 Rivières (Départemental 1) – Melisey/St Barthélémy 2 (Départemental 2) – Membrey (Départemental 3) – Essertenne (Départemental 4)

Récompenses clubs opération « clubs où il fait bon aller jouer » saison 2025/2026



Clubs : Pays Minier (catégorie football animation) – Gr Voie Verte (catégorie football compétitions jeunes à 11 garçons) – Colombe (catégorie Seniors garçons) – Fc La Romaine (catégorie Féminines)

Challenge des bénévoles :

Récompenses challenge des bénévoles saison 2025/2026



Lucie SOMMER (club Fc La Romaine)

*Thomas LEMORT
(club Fougerolles, excusé, représenté par Yannick Laurent, Président du club)*

VI) INFORMATION VŒUX CLUB :

Absence de vœu réceptionné dans les délais impartis.

Le Président informe les clubs de la réception d'un souhait du club de Rc Saonois relatif à la demande de périodicité de la publication des pénalités championnat Fair Play seniors U18G et U15G.

Après échange préalable avec le Directeur Administratif, il est proposé la parution trimestrielle (3 publications par saison) des pénalités Fair Play.

Les retraits des points sur les classements de la saison se feront en une seule fois à l'issue des championnats concernés.

VII) QUESTIONS DIVERSES :

Intervention :

- De M. Reynald DROIT, Président de la commission sportive sur le projet interne de réflexion en cours relatif à la pyramide championnat seniors (perspectives).

Après une présentation de la pyramide actuelle issue des décisions de l'Assemblée Générale de Villersexel en juin 2019 et les constats réalisés de cohérence en lien avec le nombre d'équipes actuelles engagées (baisse importante du nombre d'équipes en D4 entraînant à court terme un équilibre des équipes engagées en D3 et D4) et les enjeux sportifs, un large échange est réalisé.

Le dossier sera repris par le prochain Comité Directeur de rentrée saison 2026/2027 pour suite à donner.

VIII) INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES :

M. Jean-François GONDELLIER, Président délégué de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de football, représentant son Président

M. Patrick SABY, président du Comité Départemental Olympique et Sportif

A l'occasion de cette Assemblée Générale, les récipiendaires MM Claire DELPIERRE, Reynald DROIT et Marc LEMERCIER, se sont vus remettre par les représentants de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté les médailles fédérales et régionales concernées.



Remise médailles FFF et Ligue

IX) CONCLUSION PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT, Philippe PRUDHON

Philippe PRUDHON conclut cette assemblée générale du District, remerciant les clubs et l'ensemble des personnalités présentes pour leur participation active.

L'assemblée générale a été une fois encore le reflet de la qualité des acteurs du football haut-saônois, à savoir sereine, réfléchie et positive, et a montré le niveau de confiance important qui prévalait entre les clubs et les élus de leur District.

La date du samedi 12 décembre 2026 à 9H00 est retenue pour la prochaine Assemblée Générale d'Hiver (lieu à confirmer).

Le Président remercie l'ensemble des clubs présents et donne rendez-vous pour la reprise des compétitions fin août, après un temps de repos obligatoire et qui doit être le plus réparateur possible.

Un buffet clôture cette assemblée.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET